



Quédillac

Vos agents communaux



De gauche à droite : 2^{ème} rang : Nathalie GORRE, Mélanie SAUTEREY, Hervé RAMARE, Bastien LANGOUET.

1^{er} rang : Marie-Madeleine TOSTIVINT, Bernard FONTAINE, Laëtitia GUENEUGUES

Bulletin municipal n°56

Janvier 2017





Sommaire

Zoom

4 à 6

- Qui sont vos agents communaux ?

Vie municipale

7 à 13

- L'église, un dossier préoccupant
- Logements communaux route de la Ville au Jugé
- Lotissement « Les Forges »
- Sentier piétonnier du Champ Long
- À propos de la redevance assainissement
- À propos du Plan Local de l'Urbanisme
- Plan Communal de Sauvegarde
- Le service « carte d'identité » quitte la commune
- Le transport scolaire communal
- Site internet
- Plus communiquer... Mieux communiquer
- Bibliothèque
- Une inauguration de Mairie « en grande pompe »
- Élections
- L'olivier, arbre aux mille symboles
- Voeux du Maire

Vie communautaire

14

- Des aides pour les projets immobiliers
- Animations lecture

Vie scolaire

15 à 16

- École Saint Joseph

Vie associative

17 à 25

- SE PQ, section Dynamic Club
- SE PQ, section Gym - Zumba
- SE PQ, section Twirling
- SE PQ, section Cyclo
- SE PQ, section Théâtre
- SE PQ, section Volley-ball
- SE PQ, section Football
- Union Pongiste Médréac-Quédillac
- A.A.P.P.M.A. Les Pêcheurs de la Haute Rance
- Comité des Fêtes
- RIPAME
- Familles Rurales
- Section A.F.N. - U.N.C.
- Club de la Rance

Vie locale

26 à 31

- Etat civil
- Noces d'or
- Urbanisme
- Un rayon boucherie-charcuterie au Vival
- L'Hôtel-Restaurant «Le Relais de la Rance» rouvre ses portes en janvier 2017
- Le train, au départ de Quédillac, vous y avez pensé ?
- Ramassage des ordures : Chacun a son rôle à jouer
- J'aime mon chien, j'en suis responsable ...
- SMICTOM
- Tarifs municipaux 2017
- Environnement
- Permanences des Conseillers Départementaux
- La Conciliation en Justice
- Fermeture Trésorerie Saint-Méen-le-Grand
- Déploiement des compteurs Linky
- Calendrier des fêtes



Edito

Le changement d'année apporte régulièrement son lot de satisfactions pour le travail accompli mais aussi son lot d'interrogations pour l'année à venir. Parmi celles-ci, la question que se pose régulièrement nos élus locaux est la suivante : Quel avenir pour l'échelon communal ?

A l'heure où nos parlementaires votent des lois favorisant ou imposant le regroupement des communes ou communautés de communes,

A l'heure où les pouvoirs publics décident à Paris ou Bruxelles des transferts de compétences sans même avoir consulté les élus de la base,

A l'heure où les services publics de proximité quittent les communes les plus isolées pour rejoindre les pôles de centralité,

A l'heure où la crise de l'agriculture va encore entraîner une diminution du nombre de nos exploitations,

Comment ne pas se poser la question de l'aménagement du territoire en milieu rural ?

Mais ce constat ne doit pas faire baisser les bras. Au contraire, il doit nous motiver pour affronter tous ces défis. L'équipe municipale continue son chemin tracé par ses ambitions de début de mandat et ne renonce à aucun de ses projets : Hier la mairie et la mise aux normes de la station d'épuration. Demain, l'église, une nouvelle tranche de lotissement communal et l'équipement socio-culturel ...

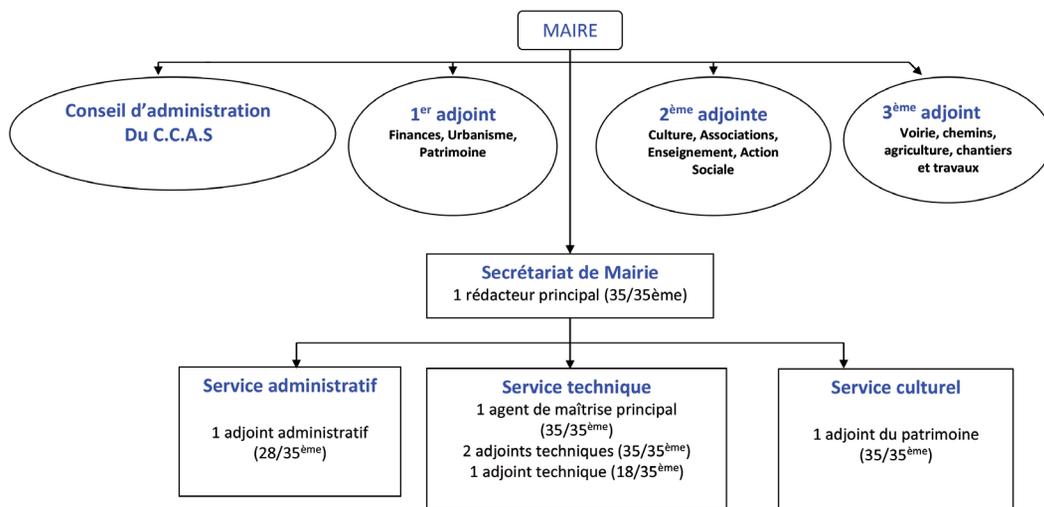
Parallèlement, les aides de la Communauté de Communes dans le programme local de l'habitat deviennent effectives en ce début d'année. Les différentes mesures dont vous pouvez bénéficier sont détaillées dans ce numéro du bulletin municipal. Elles vont sans aucun doute donner un nouvel élan à la construction et rénovation de notre parc de logements ...

Je suis toujours aussi convaincu du potentiel de notre commune. Faisons-le fructifier tous ensemble.

Bonne année à tous, bonheur, santé et fraternité avec tous ceux qui souffrent, quelles que soient les raisons de leur désarroi.

Votre Maire,
Hubert LORAND.

A Quédillac nous comptons 7 agents au service de la commune et de ses habitants. Ils œuvrent quotidiennement au maintien et à l'amélioration de votre qualité de vie et de celle de la commune. **Les connaissez-vous ? Petite présentation !**



Nathalie GORRE

*Secrétaire de Mairie
Rédacteur principal 2ème classe*

Entrée en fonction le 1er avril 1995, Nathalie assure la direction générale des services de la mairie. A ces fins, elle s'occupe de la préparation et du suivi des conseils municipaux, elle coordonne et suit les projets et investissements communaux, et elle gère les budgets et la comptabilité, de la préparation à la facturation, en passant par la tenue des régies et le suivi des emprunts. C'est elle qui assume tout ce qui est lié aux arrêtés de police municipale. Nathalie est également en charge de la gestion du patrimoine communal : les locaux, le cimetière, la voirie mais aussi tout ce qui est lié aux assurances, aux sinistres ou à la sécurité. Elle participe aux élections politiques, de la préparation à la communication des résultats. Nathalie est aussi responsable du personnel : elle suit la carrière des agents communaux, établit les fiches de paie, gère le planning et le plan de formation. Elle est aussi l'assistante privilégiée du Maire et des élus.



Laëtitia GUENEUGUES

*Agent polyvalent du service administratif
Adjoint administratif 2ème classe*

Entrée en fonction le 1er septembre 2009, Laëtitia vous accueille à la mairie. Elle gère les informations, de leur réception à leur diffusion aux personnes concernées. Elle s'occupe du standard téléphonique, réalise des tâches bureautiques nécessaires au bon fonctionnement du service. Elle est également gestionnaire des stocks de matériel et fournitures. Elle assure le suivi et la mise en forme des dossiers administratifs, l'exécution et le suivi des procédures et décisions administratives. C'est elle qui suit et applique le Plan Local d'Urbanisme, qui enregistre les permis de construire et déclarations préalables, ainsi que les actes d'état civil.



Hervé RAMARÉ

*Responsable du service technique
Agent de maîtrise principal*

Entré en fonction le 1er mai 1990, Hervé encadre l'équipe du service technique, dont il gère le planning. Il planifie, organise et suit les activités du service technique. Il participe à la réalisation des travaux, contrôle les règles de sécurité, fait respecter le port de la tenue de travail. Il est gestionnaire du parc matériaux et des stocks, il assure la maintenance courante de l'outillage et du matériel. D'une très grande polyvalence, Hervé effectue également des petits ouvrages maçonnés, des travaux d'entretien de bâtiments de tout ordre (électricité, peinture, carrelage...). Il assure le bon fonctionnement de la station d'épuration et des réseaux d'eau et d'assainissement collectif. C'est aussi lui qui est appelé en cas de réalisation d'intervention à caractère urgent.



Bernard FONTAINE

*Espaces verts
Adjoint technique principal 2ème classe*

Entré en fonction le 1er avril 1996, Bernard a plusieurs casquettes ! Il entretient et assure les opérations de première maintenance au niveau des équipements, de la voirie et des espaces verts, de la mécanique. Il réalise des interventions techniques et des opérations de manutention. Côté espaces verts, il s'occupe de l'entretien de ces derniers : taille, débroussaillage, tonte, arrosage, confection des massifs et des plantations, ainsi que conduite d'engins. Il est en charge de la gestion des déchets, de la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif, ainsi que du nettoyage de la voirie.



Bastien LANGOUET

*Espaces verts
Adjoint technique 2ème classe*

Entré en fonction le 8 octobre 2013, Bastien effectue les travaux nécessaires à l'entretien des espaces verts : pelouses, haies, arbustes... il s'occupe de l'entretien courant afin de maintenir la qualité de l'environnement. Il tond, taille, ramasse les feuilles, débroussaillie. Il apporte également les soins aux végétaux, arrose, désherbe. Il érige les clôtures de protection, et est amené à effectuer des travaux de petite manutention, l'entretien du matériel et des locaux du patrimoine de la commune.



Marie-Madeleine TOSTIVINT

Entretien des bâtiments

Adjoint technique principal 2ème classe

Entrée en fonction le 15 novembre 1980, Marie-Madeleine a pour missions de réaliser les opérations de propreté, de nettoyage et d'entretien des surfaces, locaux, équipements, bureaux, salles communales...selon la réglementation d'hygiène et de sécurité. Elle gère les stocks des produits. Elle réalise les tâches d'entretien courant selon des cycles hebdomadaires, entretient les sols et les vitres, et exécute des opérations de grand nettoyage lors des arrêts d'occupation des salles.



Mélanie SAUTEREY

Bibliothèque et Cybercommune

Adjoint du patrimoine 2ème classe

Entrée en fonction le 1er septembre 2015, Mélanie est responsable de la bibliothèque et de la Cybercommune. A cet effet, elle gère les fonds de la bibliothèque : commandes, indexation, équipement. Elle assure des permanences, dont elle établit les plannings qu'elle transmet aux bénévoles. Elle travaille en collaboration avec la médiathèque départementale, qui nous offre un service de navette et avec qui nous échangeons 150 livres deux fois par an. Elle assure également avec le concours des bénévoles des accueils de classe tous les 15 jours.

Mélanie tient les régies de la bibliothèque et de la Cybercommune. Elle assume la maintenance de premier niveau des postes informatiques disponibles au public. Elle intervient à l'école Saint-Joseph le vendredi dans le cadre de l'apprentissage des outils numériques. Elle organise des animations dans l'année, avec l'appui et la participation des bénévoles. Mélanie gère le site internet de la commune et produit des supports de communication à destination du public.



Mot du Maire

Le personnel communal est un maillon indispensable de la chaîne qui compose l'équipe municipale. Il est, en effet, celui qui permet la mise en œuvre des décisions prises par les élus. Le climat de confiance existant dans notre commune est donc le gage du bon fonctionnement de notre collectivité.

Chacun de nos agents, avec pour certains, des spécificités et, pour d'autres, une grande polyvalence, assure la complémentarité qui permet de couvrir toute la diversité des tâches à accomplir.

Nos agents constituent aussi le lien social avec notre population et, en particulier, les plus en difficultés. Leur disponibilité (y compris en dehors des horaires de travail), leur dévouement, leur fidélité et leur bonne connaissance du territoire communal sont précieux pour le maire et les élus. D'ailleurs, à ma demande, ils sont très souvent associés, en tant que conseils, à nos échanges et à nos décisions.

Qu'ils soient tous remerciés pour l'ensemble de leur mission.

Le Maire

Vie municipale

Dans cette rubrique « Vie Municipale », seuls quelques sujets de l'ordre du jour des conseils municipaux vous sont présentés. Vous pouvez consulter l'intégralité des procès-verbaux de séance soit sur le site internet, soit dans la vitrine du hall de la mairie. Ils sont disponibles dans les délais de retour de la Préfecture, après vérifications au contrôle de légalité et après adoption par le conseil municipal.

L'ÉGLISE, UN DOSSIER PRÉOCCUPANT

Comme l'indiquait le calendrier, le maître d'œuvre a été choisi en septembre et c'est Paul Henri Clément de l'Atelier 44 de Nantes que les élus ont retenu. Le choix s'est fait sur les références de Mr Clément, architecte du patrimoine qui a, à son actif, plusieurs rénovations de ce type. D'octobre à décembre, l'équipe constituée par Mr Clément a travaillé sur la préparation de l'avant-projet sommaire, puis définitif. Rappelons qu'il a été missionné sur les travaux de sécurisation de la tour, la mise aux normes de l'électricité et le mode de chauffage.

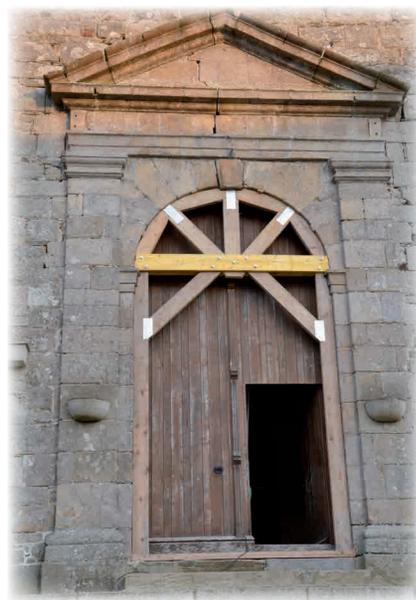
Mr Clément a donc rendu son verdict fin d'année et a confirmé les importants désordres de structure de la tour déjà annoncés par le diagnostic sanitaire de Mme Proux. Par contre, au niveau chiffrage de l'investissement, les proportions n'étaient plus les mêmes ... à la grande surprise des élus lors de la présentation de l'avant-projet. Le maître d'œuvre s'est donc attaché à justifier ses chiffres auprès du conseil municipal. A la demande de ce dernier, de nouvelles propositions ont été étudiées avec trois scénarios possibles.

1. Solution de base avec l'ensemble des travaux préconisés
2. Solution de base en retirant les travaux de finition intérieure
3. Solution minimale avec seulement des travaux de reprise de maçonnerie sur la tour et donc absence de travaux charpente – couverture et beffroi des cloches.

Après un long débat où toutes les questions ont été posées : avenir de notre église, sauvegarde du patrimoine, capacité à financer ces travaux, devenir des autres projets de l'équipe municipale ..., le conseil a adopté le scénario n°2 à la majorité et retenu l'avant-projet définitif correspondant pour un montant de 607 560 euros HT.

A charge maintenant au Maire et à ses services de trouver les financements qui vont rendre le projet réalisable. Toutes les pistes ont donc été activées, y compris celles du mécénat et dons des habitants qui souhaitent apporter leur aide à la sauvegarde de notre église (se renseigner en mairie).

Dans l'attente des autres étapes, sur les conseils de Mr Clément, Mr le Maire a fait réaliser un étaieage d'urgence de la porte principale par l'entreprise Moullec de Lamballe pour la somme de 3 212 euros HT. Ce dispositif devrait permettre de conserver l'accès à l'édifice tout au long des travaux, même si certains cheminements ont dû être modifiés, notamment pour les obsèques, avec un accès par la porte de la chapelle St Sauveur (au Nord).



LOGEMENTS COMMUNAUX ROUTE DE LA VILLE AU JUGÉ

Suite à la décision du conseil municipal de proposer à la vente les trois logements communaux de la Ville au Jugé, la locataire du n°12, Mme FAUCHOUX, s'est dite intéressée. Après négociations, un accord a été trouvé au prix de 92 000 € net vendeur (donc hors frais de notaire en sus).

Actuellement, il reste deux logements propriété de la commune à la Ville au Jugé, auxquels on peut ajouter les sept du 11 rue de Rennes et les six du 10 place de l'Eglise, soit au total quinze logements conventionnés en propriété et six logements (Allée des Rosiers) propriété du bailleur social Néotoa. Cet ensemble représente le parc actuel de logements dits « sociaux » dans notre commune.

LOTISSEMENT LES FORGES

En 2016, la mairie a enregistré quatre ventes de lots plus une réservation, soit cinq lots qui portent le total à quatorze lots vendus sur les dix-neuf proposés. Les cinq lots encore disponibles ont des surfaces allant de 383 m² à 435 m² et sont toujours au même prix de 59.50 € le m².

Les nouvelles aides proposées par le programme local de l'habitat (3000 euros par terrain sous conditions de ressources) vont être un nouveau facteur favorable à l'acquisition dans notre commune puisque les conditions de prix au m² et de surface par lot sont respectées pour y prétendre. Soyez les bienvenus

SENTIER PIÉTONNIER DU CHAMP LONG

Dans le dernier bulletin municipal de juillet, nous vous avons informé d'un blocage administratif des services du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, relatif à l'autorisation de réaliser l'entretien programmé de ce cheminement. Le Maire, ne comprenant pas cette position administrative, a décidé d'autres consultations afin d'aller au bout de ce dossier. Après de longues discussions et négociations, il a obtenu satisfaction auprès des élus du Conseil Départemental et il remercie tout particulièrement Christophe MARTINS et André LEFEUVRE, vice-présidents, pour leur bonne compréhension de ce dossier et pour leur appui.

Les travaux ont donc été effectués en fin d'année par l'entreprise Antony CRESPEL de Quédillac pour un montant de 2029 € HT. Cette liaison douce, très fréquentée, entre l'agglomération et le site de loisirs du Champ Long, a ainsi retrouvé de meilleures conditions d'accès.



A PROPOS DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT

L'investissement consacré à la mise aux normes de la station d'épuration (environ 150 000 euros), réalisée en 2016 à la demande des services de l'Etat, a entraîné une réflexion chez les élus sur l'évolution de la redevance à la charge des usagers. Une étude en interne par les services de la mairie a permis deux constats majeurs :

1. Cette participation financière des usagers au service d'assainissement n'a pas évolué depuis plus de 10 ans (2006)
2. La comparaison avec les communes voisines (périmètre de la Communauté de Communes) place Quédillac à la quinzième place (sur 18) pour le montant de cette redevance.

Pour votre information, sur la base de 120 m³ consommés, le prix de la part assainissement au m³ d'eau varie de 3.64 € (le plus élevé) à 1.74 € (le moins élevé) dans les 18 communes concernées. Notre commune se situe précisément à 1.83 € (ce montant incluant part fixe et part variable).

Après analyse de la situation, la commission des finances a donc proposé au Conseil Municipal une actualisation de cette redevance qui va passer de 1.83 € à 2.02 €. Comme vous pouvez le constater, les élus ont souhaité modérer l'augmentation auprès des usagers, au regard du reste à financer pour la commune dans le cadre de la réhabilitation de notre station exigée par les services de l'environnement. Rappelons aussi que, conformément à la loi « NOTRE », l'Etat va imposer un transfert de cette compétence à échéance 2019-2020 vers la Communauté de Communes, à charge pour cette dernière d'harmoniser les tarifs sur l'ensemble de son territoire. ...

Il nous semble aussi important de souligner que cette décision de vos élus participe à l'objectif poursuivi, à savoir obtenir une meilleure qualité de nos ressources naturelles en eau. En effet, les travaux réalisés à la station vont permettre d'améliorer la teneur des rejets et, par voie de conséquence, de rendre de meilleure qualité l'eau du Guy Renault, ruisseau où ils se déversent. Précisons aussi que le responsable des Charcuteries de l'Osier, Monsieur DANIEL, s'est engagé à prétraiter ses effluents avant leur arrivée dans la station. Il contribue ainsi conjointement et solidairement aux efforts demandés à l'ensemble des usagers. Qu'il en soit remercié.

A PROPOS DU PLAN LOCAL DE L'URBANISME

Avant le mois de mars 2017, vos élus devront décider si le PLU demeure à l'échelon communal ou s'il devient intercommunal. En effet, la loi oblige le transfert de cette compétence dans ces délais très courts, sauf si les élus ont recours à une dérogation encore possible à ce jour ... Oui, mais pour combien de temps encore ? De plus, la décision de dérogation doit être prise par 20 % des communes (du territoire de la Communauté de Communes) représentant au moins 25 % de la population (ou inversement).

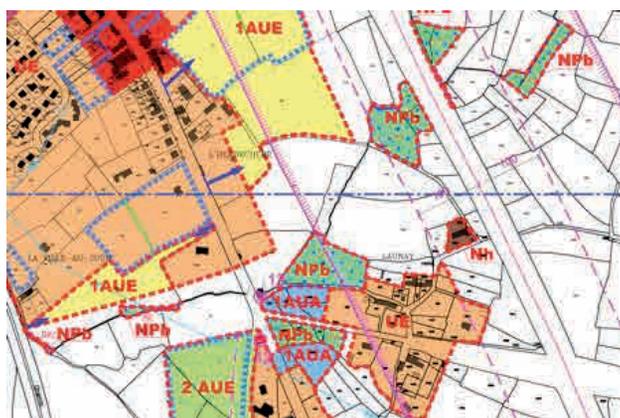
Donc, un enjeu important sur lequel vos élus n'auront pas la totale maîtrise. On peut sans doute le regretter, ce document étant vraiment issu de la réflexion et de la volonté des élus communaux.

D'autre part, notre PLU a besoin d'être révisé et actualisé, ce qui d'ailleurs était programmé à partir de 2017. Notre attitude va, désormais, dépendre des résultats du vote ...

Rappelons aussi que ce PLU est sous l'influence d'un autre outil appelé SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui lui, s'exerce à l'échelon du Pays de Brocéliande. La révision de ce dernier va être adoptée courant de cette année 2017. Vos élus y ont été associés pour avis, certes, mais nous constatons que les orientations prises sont souvent de nouvelles contraintes à intégrer dans notre PLU. Voici deux exemples concernant notre commune :

- 1. La densité des 15 constructions à l'hectare qui forcément impacte la surface de nos terrains à vendre en lotissement, d'où certains terrains inférieurs à 400 m² qui semble-t-il, ont des difficultés à trouver acquéreurs pour l'instant sur notre commune.

- 2. Une zone à urbaniser dans le futur, classée 2AUE, qui disparaît de nos possibilités de construire et qui retourne obligatoirement à l'agriculture, avec le risque pour un propriétaire de voir son terrain constructible devenir inconstructible !



Classement par destination

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE P.C.S.

Une commission, spécialement créée sous la responsabilité d'André MASSARD, 1er adjoint, a élaboré le plan de sauvegarde de la commune et l'a présenté au conseil municipal du 15 décembre 2016 pour validation.

Le Plan communal de sauvegarde est un outil réalisé afin de planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises) en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

Il se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques (par exemple liés au changement climatique) dans la commune et des moyens disponibles, communaux ou privés. Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

Aucune commune n'est à l'abri de situations nécessitant une réaction rapide : phénomènes climatiques extrêmes (tempête, inondations, neige, verglas...), canicule et grand froid, alimentation en eau potable interrompue, accidents (transport, incendie...), etc. Quatre risques majeurs ont été identifiés sur le territoire communal, à savoir les 2 grands axes routier et ferroviaire, une ligne électrique à haute tension et une conduite de gaz. Toutes les mesures à prendre en cas de déclenchement de ce plan ont été répertoriées dans un document de 92 pages. Les élus l'ont adopté à l'unanimité.

LE SERVICE « CARTE D'IDENTITÉ » QUITTE LA COMMUNE

A notre grand regret, un service de proximité, un de plus ... s'en va. La raison invoquée est le fait que la carte d'identité devient « biométrique », comme le passeport et qu'il est impossible d'y installer une borne dans chaque commune !

Le résultat est que la mairie de Montauban, actuellement seule habilitée à recevoir les demandes dans notre secteur, ne fournit plus et que les délais vont vite devenir inacceptables ... On a gagné quoi ? Réunis en conseil municipal, les élus ont émis le vœu du retour de ce service dans notre mairie à l'issue de la période d'expérimentation... Vœu pieux ? L'avenir nous le dira ...

LE TRANSPORT SCOLAIRE COMMUNAL

A Quédillac, existe en effet un transport scolaire spécifique, service devenu très rare à cet échelon puisque très peu de communes assurent un ramassage des enfants vers leur école primaire.

Cette décision est directement liée à la volonté de vos élus d'apporter une aide aux familles d'agriculteurs et du monde rural en général. En effet, le choix d'habiter à la campagne pose souvent des contraintes de mobilité, mais il ne doit pas être un handicap justifiant le regroupement de tous nos concitoyens dans l'agglomération ! Aménagement du territoire oblige ... D'ailleurs, nombre de nos habitations en campagne trouvent acquéreurs et nous ne pouvons que nous en réjouir.



Dans un esprit de transparence, nous vous communiquons ci-dessous le plan de financement de ce service. Vous pourrez ainsi constater cette volonté municipale dans le rapport entre la participation des usagers et le reste à charge pour la commune. De plus cette année, le prestataire ayant remporté le marché est le taxi local de Madame PASQUETTE, une satisfaction supplémentaire de donner du travail à l'un de nos artisans locaux et récompenser ainsi son esprit d'initiative .

Pour tout renseignement sur les modalités de ce service, s'adresser à la mairie.

COÛT ANNUEL DU TRANSPORT SCOLAIRE (14 ÉLÈVES)	2016/2017
Montant annuel du transport scolaire	15 680,61 € (soit 111,21 €/jour)
Participation annuelle des familles	1 498,00 € (soit 112 €/an/élève pour une rentrée en 09/2016 et 42 €/an/1 élève pour une rentrée en 04/2017)
Subvention du Conseil Général	6 614,00 €
Part communale	7 568,61 €

SITE INTERNET

Après de longs mois de préparation, la commune est depuis novembre représentée en ligne par un tout nouveau site internet ! Plus dynamique, plus attractif, ce site recense toutes les informations relatives à la vie de Quédillac : vous trouverez les renseignements pratiques des différents services dont vous avez besoin, les actualités des associations, les événements à venir...tout y est !

N'hésitez pas à le visiter régulièrement pour ne rien louper des actualités de la commune !



Vie municipale

PLUS COMMUNIQUER ... MIEUX COMMUNIQUER

Sous l'impulsion de Carine PEILA-BINET, adjointe à la communication, la commission composée de Christine BOUGAULT, Blandine REGEARD, Christine LEPEIGNEUL et Joseph VERGER, s'est réunie à plusieurs reprises ces derniers mois. Objectif : Mise en œuvre de la politique souhaitée par le Maire et par l'équipe municipale : « Faire ce que l'on dit et dire ce que l'on fait ».

Les initiatives engagées depuis le début du mandat portent ses fruits aujourd'hui et permettent d'aboutir à un constat très positif :

1. Ce bulletin municipal qui a été « relooké » pour le rendre encore plus attractif à vos yeux ...
2. Le site internet de la commune : outil indispensable à la communication d'aujourd'hui et que la commission a voulu très facile d'accès.
3. Le panneau d'informations en centre-bourg à disposition de tous ceux qui souhaitent alimenter son contenu (informations publiques).
4. Des vitrines intérieures et extérieures de la mairie rénovée pour un contenu lié aux décisions des élus et à la réglementation ...
5. Un agent, Mélanie, dont l'emploi du temps comporte des heures consacrées à la communication et qui a pour mission de mettre à jour ou renouveler les informations.

Comme vous pouvez le constater, la municipalité a réalisé un véritable investissement dans la communication pour que chacun d'entre nous soit le mieux informé possible.

A tout cela, on peut ajouter le flash info, mensuel des associations, confectionné par Familles Rurales, qui arrive directement dans vos boîtes aux lettres avec l'aide précieuse du club de la Rance.

Profitez-en !



BIBLIOTHÈQUE

Le second semestre a été riche en émotions pour la bibliothèque. Après un sérieux désherbage (quand on enlève des collections les livres obsolètes, abîmés ou qui n'ont plus leur place dans le fonds), nous avons procédé à un petit réaménagement de l'espace ! Les étagères ont ainsi été allégées, on les a changées de place afin de permettre une meilleure circulation autour des rayons et la création d'un coin «enfants» plus cocooning. Nous avons organisé des portes ouvertes les samedi 22 et dimanche 23 octobre, associées à un vide-rayons qui a permis à de nombreux livres d'avoir une deuxième vie dans les mains de nos lecteurs ! Dès le 1er décembre, les sapins, guirlandes, boules et lumières sont venues parer l'espace culturel pour célébrer dignement cette fin d'année, et lui donner un air de fête ! Comme l'année dernière, nous avons organisé un ciné-goûter avant Noël : une première projection le mardi 20 décembre et une seconde le jeudi 22 ont permis aux enfants de passer un bon moment et de goûter ensemble dans la bonne humeur, bien au chaud !

Nous remercions à nouveau chaleureusement les bénévoles, sans qui tout cela ne serait pas possible, et grâce à qui votre espace culturel est un lieu de vie chaleureux



Vie municipale

UNE INAUGURATION DE MAIRIE « EN GRANDE POMPE »

Le 24 septembre dernier, notre nouvelle mairie a donc été inaugurée en présence de nombreuses personnalités. Parmi elles, le nouveau Préfet de la région Bretagne, Christophe MIRMAND, avait accepté l'invitation du maire et a lui-même coupé le ruban. Un fait marquant pour les annales de notre commune ... D'ailleurs, le Maire, Hubert LORAND, s'est adressé directement à lui dans son discours d'inauguration : « Je sais oh combien, Mr le Préfet, votre emploi du temps est chargé et donc, oh combien votre présence ici est un message fort pour le maire que je suis »



Les élus ont aussi profité de cette journée festive pour organiser un temps fort à destination des nouveaux habitants : Présentation de la commune, des élus, du personnel et nombreux échanges autour du verre de l'amitié sous un soleil radieux ...

Le Maire remercie toutes les bonnes volontés de la commune qui ont scellé le succès et le souvenir de cet événement : les élus, les agents, l'architecte Alain LE BOURLAIS, le maître d'œuvre Jean-Pierre GOBIN, les entreprises ayant réalisé les travaux, la Batterie-Fanfare, Thais, Tiago et Joaquim qui ont participé à la cérémonie du ruban, les invités et toute la population présente à la fête



ELECTIONS

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 23 avril et 7 mai 2017 et les élections législatives auront lieu les dimanches 11 et 18 juin 2017.

L'OLIVIER, ARBRE AUX MILLE SYMBOLES

Le 5 juillet 2016, un olivier a été planté devant la mairie. Arbre décoratif par excellence, mais aussi arbre chargé de nombreux symboles apparus au cours de l'histoire de l'humanité.

En tout premier lieu, l'olivier est l'arbre de la paix.

C'est par exemple un rameau d'olivier que la colombe apporta à Noé pour lui annoncer la fin du déluge, le pardon de Dieu et sa réconciliation avec les hommes.

L'olivier est ensuite l'arbre du don de soi et du sacrifice. Dans la nuit qui précéda son arrestation, Jésus ne se retira-t-il pas au Mont des Oliviers pour se recueillir et offrir sa vie en rachat de tous ses semblables ? L'olivier est aussi l'arbre de la force et de la longévité. Autour de la Méditerranée, plusieurs oliviers sont réputés millénaires. Dans le département des Alpes-Maritimes, celui de Roquebrune-Cap Martin que tous les touristes viennent photographier avoisinerait même les 2000 ans.

L'olivier est encore considéré comme un arbre sacré, puisque son fruit permet d'obtenir la fameuse huile qui servait et sert encore lors de certaines cérémonies particulières : onctions pratiquées pour le sacre des rois, au moment de l'ordination des prêtres ou encore du dernier sacrement des malades et mourants. Enfin, l'olivier aurait des vertus médicinales. Les Espagnols ont ainsi coutume de suspendre des branches d'olivier à la façade de leur maison pour en éloigner tous les maux. Bref, l'olivier nourrit l'homme de ses fruits, le réchauffe de son bois, l'éclaire de son huile, l'aide à se maintenir en bonne santé.

Nous retiendrons surtout qu'il symbolise la paix. Cette paix à laquelle tous les peuples aspirent et qui, hélas, fait cruellement défaut en ces temps troublés que nous vivons.



Jh Verger

VŒUX DU MAIRE



La traditionnelle soirée des Vœux du Maire a, comme tous les ans, réuni de nombreux Quédillacais dans une ambiance amicale et conviviale.

Dans son discours, M. le Maire a retracé les événements de l'année écoulée et a donné l'orientation pour cette nouvelle année 2017. Il a aussi insisté sur le contexte actuel qui dirige les élus vers un « appauvrissement » des compétences de la commune au profit d'autres structures plus importantes ... Sans apporter la réponse, il s'est interrogé : « les élus doivent-ils adhérer aux volontés des pouvoirs publics et, si oui, dans quelles limites ? ».

RÉCOMPENSES AU PERSONNEL COMMUNAL

Trois agents ont reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale du travail, l'argent pour

- Bernard FONTAINE, 20 années au service technique
- Nathalie GORRÉ, 20 années au service administratif avec le poste actuel de Directrice Générale
- Marie-Madeleine TOSTIVINT, 35 années en qualité d'agent d'entretien.



Médailles, diplômes, cadeaux et félicitations ont été remis par Pierre GUITTON, conseiller départemental, Bernard PIEDVACHE, président de la Communauté de Communes et Francis LEVREL, maire honoraire.

DES AIDES POUR LES PROJETS IMMOBILIERS

Le Programme Local de L'habitat, un démarrage en janvier 2017. Pour connaître les principales opérations du Programme Local de l'Habitat, se référer à la communication de la Communauté de Communes de Saint-Méen Montauban.

CE QU'IL FAUT RETENIR POUR QUÉDILLAC :

- L'aide à l'accession

A partir de janvier 2017, pour faciliter les projets d'achat immobilier, les particuliers (primo-accédants) peuvent bénéficier d'une aide à l'accession :

- une aide de 5 500€ pour les projets d'acquisition de biens anciens en centre-bourg dans un objectif de favoriser la revitalisation des bourgs;

- une aide de 3 000€ pour les projets d'acquisition dans l'ancien hors centre-bourg et les projets en construction neuve (bourg).

NB : des critères liés au bien (prix, superficie...) et au bénéficiaire (plafonds de ressources...) sont à respecter.

- Un diagnostic d'aide à la décision (à partir d'avril 2017).

Les particuliers souhaitant acheter ou vendre une maison ancienne à rénover pourront bénéficier d'un accompagnement par un professionnel afin d'avoir une estimation et une priorisation des travaux à réaliser. Ils pourront ainsi avoir un budget et une vision réaliste des travaux nécessaires.

- Mise aux normes d'un système d'assainissement autonome

Les particuliers aux revenus modestes pourront également bénéficier d'une aide pour la mise aux normes d'un système d'assainissement non collectif qui est obsolète (20% du montant des travaux HT plafonné à 1 600€ par dossier).

- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) à partir du mois de mars 2017

Les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs souhaitant réaliser des travaux dans leur bien (travaux d'économie d'énergie, adaptation à une perte d'autonomie, ...) pourront bénéficier :

- Dans un premier temps des conseils d'un opérateur, des permanences se tiendront tous les 1ers et 3emes mercredis du mois de 13h30 à 17h30, à la maison du développement, 22 rue de Gaël à Saint-Méen-Le-Grand ;

- Dans un second temps, ils pourront bénéficier d'un accompagnement par l'opérateur pour les demandes de subventions auprès de l'Anah (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat) mais également auprès d'autres financeurs (département, caisses de retraite...).



Lotissement les Forges

Renseignements : Marie-Aude Massicot, chargée de mission habitat
à la communauté de communes au 02 99 06 54 92
ou par mail : habitat@stmeen-montauban.fr

ANIMATIONS LECTURE

Bébés lecteurs (0-3 ans) :

Venez partager un moment de découverte avec votre enfant en écoutant des histoires câlines et des drôles de comptines.

L'heure du conte (4-8 ans) :

Vis une nouvelle aventure en venant écouter des histoires pour rêver, rire et voyager.

Chaque mois, Adeline et Lucie animent une séance «bébés lecteurs» dans les communes.

Les séances sont gratuites mais limitées à 12 places, il est donc indispensable de s'inscrire auprès de la bibliothèque

(02 99 06 22 53 - cyberquedillac@orange.fr).

Pour QUÉDILLAC :

BÉBÉS LECTEURS : salle des associations : 14 février et 14 mars 11h

L'HEURE DU CONTE : bibliothèque : 15 février et 15 mars à 15 h

ECOLE SAINT JOSEPH

Nous voici au coeur de l'année scolaire 2016/2017 : Voici les principales informations concernant notre école

PETITE ET MOYENNE SECTION	27 élèves	Michèle Sodki et Isabelle Crespel ou Marie Moison (ASEM)
MOYENNE ET GRANDE SECTION	26 élèves	Fabien Millardet, Virginie Nosland (ASEM) et Pauline Charreteur (le jeudi)
CP	25 élèves	Patricia Renard
CE1	21 élèves	Emilie Pignard
CE2	23 élèves	Valérie Le Ménach
CM1	24 élèves	Marie-Christine Deberles
CM2	19 élèves	Chloé Bourcereau



Les nouveautés

Des classes à cour unique en primaire.

Cette année, la configuration des groupes d'âge nous a permis de répartir tous les élèves du primaire en cour unique : une première dans toute l'histoire de l'école de Quédillac !

La remise des diplômes.

Cela ne se pratique guère en primaire en France, mais en juillet dernier, nous avons institué une cérémonie de remise de diplômes de fin d'études primaires à tous nos élèves de CM2 en partance pour le collège. Ce fut l'occasion de montrer à chaque élève qu'il a de l'importance à nos yeux et que nous tenons à ce que sa réussite scolaire se poursuive en secondaire. Ce fut aussi l'occasion pour chaque élève d'exprimer en public un moment qui lui a tenu à coeur durant sa scolarité en maternelle et en primaire.

Un nouveau président d'APEL.

Nous remercions Chrystèle Barbier pour ses années de présidence de l'APEL. Le nouveau président de l'APEL est Yoann Lambert. Nous le félicitons et lui souhaitons bonheur et réussite dans ses nouvelles responsabilités. Le Président de l'AEPEC est toujours Jean-Jacques POUZET et le directeur de l'école est toujours Fabien MILLARDET.

La fermeture à clé sur temps de classe.

Face à la menace terroriste, l'école de Quédillac – comme de nombreuses autres écoles – est désormais fermée à clé sur temps de classe. Si une personne a besoin d'entrer dans l'école sur temps scolaire, il lui faut désormais sonner à l'interphone pour solliciter l'ouverture.

LES ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES À L'ÉCOLE DE QUÉDILLAC

**Cette année scolaire est une année sans classe de neige et sans semaine du cirque.
Mais les animations ne manquent pas !**

Enseignement de l'anglais.

Depuis plusieurs années, l'initiation à l'anglais se fait dès la grande section à l'école de Quédillac.

Education à l'informatique : les ateliers du vendredi.

Chaque vendredi, Mélanie Sauterey anime trois ateliers d'initiation à l'informatique pour les enfants de la grande section au CM2.

Ces ateliers se déroulent par groupe de 6 à 10 enfants à la salle informatique de l'école avec le support des 10 ordinateurs portables de l'école et du tableau interactif.



Education sportive : séances à la piscine.

Tous les enfants de la grande section au CE2 ont bénéficié de leur cycle de 10 séances de natation à la piscine Acorus de Saint-Méen-Le-Grand.

Education à la lecture : séances à la bibliothèque.

Comme chaque année, les séances à la bibliothèque municipale ont repris. Chaque classe s'y déplace chaque mois.



Education au chant et à l'expression corporelle : le spectacle de Noël.

Samedi 10 décembre avait lieu le grand spectacle des enfants sur le thème du XXème siècle.

Après des semaines de répétitions, tous les enfants se sont produits sur scène devant leurs petits camarades, leurs parents, grand-parents, amis...

Même le Père Noël (qui n'a pas oublié de venir) a été charmé par le spectacle des enfants.

Une belle co-animation de l'équipe éducative et de l'APEL.

Rencontre parents-enseignants.

En plus des rencontres réalisées tout au long de l'année, l'école St Joseph de Quédillac met en place une semaine de rendez-vous personnalisés entre parents et enseignants au début du second trimestre. Cet entretien est la garantie d'un suivi personnel entre l'enseignant de l'enfant et sa famille.

LES AUTRES SERVICES MIS EN PLACE :

La garderie commence à 7h15 et se termine à 19h chaque jour. La restauration se fait en deux services : à partir de 11h45 pour la maternelle puis à partir de 12h20 pour le primaire. Une étude surveillée est mise en place chaque lundi, mardi et jeudi de 16h45 à 17h30 tous les jours. Des activités pédagogiques complémentaires sont conduites chaque lundi et chaque jeudi de 16h45 à 17h15. Il s'agit d'aide personnalisée ou d'ateliers de jeux de stratégie. Je remercie l'équipe enseignante ainsi qu'Evelyne Rué, Jocelyne Lebreton, Anaïs Leray, Annick Joly, Virginie Nosland, Jeannine Lochet, Béatrice Berthault, Marie Moison, Isabelle Crespel, Marie-Odile Josse, Aurélie Gauthier et Chantal Jacquet pour leur travail réalisé au quotidien à l'école.

Fabien Millardet

SEPQ, SECTION DYNAMIC CLUB

La saison 2016 a été une année riche de réussite, tant au niveau de nos organisations avec le repas de présentation du 30 janvier, le stage à Lannion en février, le déplacement à Barcelone début avril et l'organisation de notre course en juillet, qu'au niveau sportif.

En effet, nos cadets encadrés par Christian POSNIC ont tous progressé. On peut noter les victoires de Léo mais également les différents podiums de Maxime et les progrès considérables d'Édouard, de Pol et de Dorian. Sans oublier Maëlle présente sur les podiums.

En Junior, ce fut une saison de travail et de découvertes avec des résultats, des maillots de leaders, des sélections grâce à l'encadrement de David DANION.

En pass cycliste, une victoire en a entraîné d'autres, avec celles de Jean Marc C., Didier B., Vincent T., Hervé G., Olivier G., et les podiums de Christian PELLOIS, Marc C., Cyril L. et Nicolas J. On retiendra la 3ème place des pass cycliste d'Olivier G. aux Trophées de Brocéliande et l'iron corsaire de Jean-Marc G.

En 3ème catégorie, l'année fut agréable car nous avons beaucoup plus de coureurs avec la participation des juniors. Dès le début de saison, nous avons des podiums de Kyliane, junior 1. Mais c'est avec Robert B. que nous avons eu notre victoire en 3ème catégorie. Il prendra également la 5ème place des 3èmes catégories aux Trophées de Brocéliande et la 2ème place au championnat de Bretagne du contre-la-montre master.

De plus, le club est fier de voir ses promus arbitres (Joëlle B. arbitre régional et Brigitte G. arbitre club) montrer une autre image nécessaire à la vie du club. Ainsi que de Didier R., motard du club qui est de plus en plus présent et Serge O., directeur sportif.

Notre club évolue. En 2017, nous serons 60 licenciés.

Arnaud GERARD, professionnel chez Fortuneo Vital Concept a signé sa licence pour sa seconde année consécutive au club.



Au programme de la saison 2017, on peut retenir :

- Le 28 janvier : repas de présentation du club,
- Le 4-5 février : stage annuel,
- Le 15-16 avril : déplacement club en Hollande pour revivre l'Amstel Gold Race,
- Le jeudi 13 juillet : trophée ATFB.

Suite à l'A.G. Le nouveau bureau se compose de :

Président : PICAUT Fabien,
Vice-président : LAINE Laurent,
Trésorier : DANION David,
Trésoriers adjoints : PERRIN Malika et JAN Nicolas,
Secrétaire : BRINDEJONC Joëlle,
Autres membres du CA : PICAUT Ingrid, BRINDEJONC Robert,
GERARD Olivier, COUPU Marc.

Le président, l'ensemble du bureau ainsi que les licenciés du Dynamic Club Quédillac remercient leurs partenaires et annonceurs. Particulièrement ceux de la commune ainsi que le Cyclo Club Quédillac, très attentif à l'évolution de notre club.

Le Dynamic Club Quédillac vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2017.

SEPQ, SECTION GYM-ZUMBA

LA FORME VIENT EN BOUGEANT ET EN DANSANT

Notre section compte à ce jour 98 licenciées qui se répartissent sur les 4 séances hebdomadaires animées par Lucie :

- Le mardi : gym tonique de 19h à 20h puis cours de Pilates de 20h à 21h
- Le jeudi : zumba de 19h30 à 20h30
- Le vendredi : gym douce de 10h30 à 11h30

Depuis septembre nous avons diversifié nos activités en proposant à nos licenciées un cours de Pilates, suite à la formation de Lucie dans cette discipline.

La méthode Pilates est une technique de gymnastique basée sur la respiration. C'est un travail en douceur qui améliore et corrige la posture, raffermi les muscles profonds, améliore la souplesse et permet d'éliminer les tensions de la nuque et du dos.

Le 23 octobre dernier, nous avons organisé une Zumba party. Puis le 17 novembre, nous avons tenu notre assemblée générale. Comme chaque année nous constatons hélas un désintéressement de nos licenciées. Nous le regrettons vivement. Néanmoins notre bureau reste inchangé. Si vous voulez découvrir nos différentes activités, vous pouvez y assister. Les deux premières séances sont gratuites et nous vous accueillerons avec plaisir.

SEPQ, SECTION TWIRLING

La SEPQ section twirling a bien commencé la saison 2016-2017 en accueillant 20 nouveaux licenciés, ce qui porte l'effectif de nos pratiquants à 68, dont deux garçons.

Organisés en plusieurs ateliers : gymnastique, lancers, roulers, échanges, maniement général des mouvements, les entraînements se déroulent le vendredi soir et le samedi toute la journée. Avec un créneau spécial pour les débutants de 11h30 à 12h30 le samedi. Les championnats individuels commenceront le 5 février et nous débiterons les championnats équipes le dimanche 30 avril 2017 par le championnat départemental que nous organiserons à Caulnes.

Notre repas annuel a été fixé au 08 avril et notre gala de fin d'année au samedi 10 juin 2017.

Le bureau est ainsi composé :

Présidente : Lydie Méal 06 79 52 34 15

Vice-présidente : Isabelle Levrel

Trésorière : Nathalie Godard

Trésorière Adjointe : Thérèse Louveau

Secrétaire : Delphine Ody

Secrétaire Adjointe : Fabienne Leroux

Autres membres du CA: Françoise Desportes, Candy Brisorgueil, Marie-Reine Colombel, Sylvie Keraen, Karine Bénard, Jessica Decaudin et Jacques Robert



L'ensemble du club de twirling vous souhaite une excellente année 2017.

SEPQ, SECTION CYCLO

Le club cyclo de Quédillac est heureux de compter de plus en plus d'adeptes de la petite reine au sein de son peloton. Aujourd'hui, nous sommes 49 adhérents à pratiquer régulièrement le cyclotourisme.

Nous avons la joie d'accueillir parmi nous de nouvelles adhérentes, ce qui permet au club d'organiser plusieurs groupes lors des sorties dominicales.

Pour la saison prochaine, en plus des sorties du dimanche matin et du mardi matin, nous envisageons de créer de nouveaux circuits le samedi après-midi (départ 14h30 environ).

Suite au formidable succès du Paris-Brest-Paris 2015, le club s'est doté de nouvelles tenues que nous arborons fièrement le long des routes de la région.

Pour info, nous vous donnons rendez-vous à notre randonnée annuelle qui se déroulera les 6 et 7 mai 2017.

Nous vous rappelons que tous les amoureux et amoureuses du vélo sont les bienvenus au sein du club. Pour ce faire, vous pouvez contacter Pierrick Lochet au 02.99.06.22.70 ou Robert Levrel au 02.99.06.25.10.

Le secrétaire
Jean-Noël BOUIN



SEPQ, SECTION THÉÂTRE

C' est reparti pour la troupe de théâtre de QUEDILLAC !

Depuis plusieurs semaines, ils travaillent et répètent sans relâche pour assurer leur spectacle. Cette année, la troupe vous embarque avec une comédie, en 3 actes,

«RECHERCHE FEMME DÉSESPÉRÉMENT»

DE VINCENT DURAND.

Que faire quand votre compagne décide brusquement de rompre alors que vous comptiez sur elle pour une soirée bridge, à laquelle ont été conviés votre banquier et son épouse ? Trouver une remplaçante, tout simplement ! Pas si aisé en vérité... Surtout que les candidates, pas toutes recommandables, se ruent au portillon !

Cette pièce, à l'humour à la fois fin et léger, vous entraînera dans un bon moment de rire.

C' est dans la salle des associations que la troupe vous donne RDV les :

- **Vendredis 27 janvier et 03 février 2017 à 20h30**
- **Samedis 14, 21, 28 janvier et 04 février 2017 à 20h30**
- **Dimanches 15, 22 et 29 janvier 2017 à 14h30**

**N' OUBLIEZ PAS DE RÉSERVER
PAS DE RÉSERVATION SUR RÉPONDEUR**

Anthony : 06 10 18 53 78

Sandrine : 02 99 06 21 17



SEPQ, SECTION VOLLEY

Après avoir terminé la saison 2015/2016 avec un résultat sportif mitigé, la section Volley a attaqué la saison 2016/2017 avec beaucoup d'entrain.

En effet, depuis septembre, l'équipe compèt'lib à 6 évolue bien. L'effectif mixte de 14 licenciés s'entraîne chaque semaine pour affronter ses adversaires et rapporter des victoires. Cela paye, puisqu'avec 3 matchs gagnés et 1 seul perdu, le club se classe à mi-saison à la 3ème place de sa poule.



La motivation, les entraînements, menés par Olivier Houard et la bonne humeur rythment les vendredis soir à la salle de Quédillac.

Au vu du nombre de licenciés, le club a d'ailleurs décidé de s'inscrire dans 2 coupes : La coupe Casal masculine et la coupe Casal féminine.

Cela nous permet de jouer plus de matchs et motive les joueurs !

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACT :

Sylvie CRESPEL au 06 09 70 97 65.

DATES À RETENIR :

**Tournoi en salle : vendredi 16 juin 2017
Choucroute de la mer : samedi 14 octobre 2017**

SEPQ, SECTION FOOTBALL

Bilan mi-saison très positif

Pour cette saison 2016-2017, l'Ecole de Foot de la SEP Quédillac se porte bien avec pas moins de 52 licenciés. Dans ces 52 licenciés, on retrouve 11 U7, 18 U9, 13 U11 et 10 U13.

Les U7 ainsi que les U9 alternent les entraînements et les plateaux le samedi matin. Ils y rencontrent des équipes du secteur qu'ils défient sous forme de petits jeux ou bien de matchs. Pour ce qui est des U11 et des U13, tous les mercredis ils se retrouvent pour s'entraîner. La séance est animée par l'Office des Sports, qui peut compter sur le soutien des bénévoles. Au niveau des résultats, les U11 finissent 3ème de leur groupe de S3 A. Les U13, quant à eux, finissent en tête de leur groupe de S2, synonyme de montée en S1 en Janvier.

En regardant les résultats de l'Ecole de Foot, on peut se dire que la relève est assurée !

Il ne faut pas oublier que sans le travail de tous les bénévoles qui suivent leur équipe, à l'entraînement, durant les matchs ou les plateaux le samedi, l'Ecole de Foot n'existerait pas !

	Equipe	Pts	J	V	N	D	But Pour	But Contre	Diff.
1	Quédillac SEP	23	7	5	1	1	27	18	9
2	GJ. Esp. Brécilienne	22	7	5	0	2	20	16	4
3	Medreac	22	7	5	0	2	36	20	16
4	Bréal s/ Montf. 2	19	7	4	0	3	32	21	11
5	Montauban 3	16	7	2	3	2	21	30	-9
6	Bédée/ Pleumeleuc 3	14	7	2	1	4	21	18	3
7	GJ Stroladenn 2	8	6	0	2	4	14	30	-16
8	Romillé	7	6	0	1	5	8	26	-18



U13

Classement U13										
	Equipe	Pts	J	V	N	D	But Pour	But Contre	Diff.	
1	GJ Stroladenn	26	7	6	1	0	26	2	24	
2	Eskouadenn 2	26	7	6	1	0	34	7	27	
3	Quédillac SEP	20	7	4	1	2	29	19	10	
4	Boisgervilly	18	7	3	2	2	23	19	4	
5	Medreac	17	7	3	1	3	20	20	0	
6	Irodouer	13	7	2	0	5	13	25	-12	
7	St Méen/St Onen	10	7	1	0	6	10	42	-32	
8	Bréal s/ Montfort 5	FORFAIT								

Classement U11

Après plusieurs années passées en D3, l'Equipe A a accédé à la D2. L'équipe B, quant à elle, est montée en D4, à la mi-saison. Autre satisfaction pour le club, l'effectif s'étant étoffé, une équipe C a pu être créée. Il y avait longtemps que cela ne s'était pas produit et nous pouvons en être fiers !!!!

Les résultats de mi-saison montrent que le club progresse. Toutes les équipes se trouvent dans le haut du classement et on peut espérer une bonne fin de saison.

Le club grandit et se structure. D'ailleurs, en collaboration avec la commune, nous travaillons pour l'amélioration des conditions d'entraînements et de matchs, sur et aux abords des terrains.

District 2 / Seniors / Phase 1 - Poule E												
Classement 18/12/2016	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	pp	PO	P1	BP	BC	Diff
1 Breteil Talensac 2	36	11	8	1	2	0	0	0	0	36	16	20
2 Ren Mosaïque 1	35	10	8	1	1	0	0	0	0	35	7	28
3 Quédillac 1	35	10	8	1	1	0	0	0	0	32	11	21
4 Montfort Iffendic 1	29	11	5	3	3	0	0	0	0	31	18	13
5 Ren Mahorais 1	27	11	5	2	4	0	0	1	0	27	20	7
6 Ren Rec 1	26	11	4	3	4	0	0	0	0	14	19	-5
7 St Gilles 2	23	11	3	3	5	0	0	0	0	18	19	-1
8 St Méen St Onen 2	22	11	2	5	4	0	0	0	0	26	34	-8
9 Gaël-Muel 2	21	11	3	1	7	0	0	0	0	19	27	-8
0 Pacé 3	19	10	2	3	5	0	0	0	0	24	27	-3
1 Romillé 1	19	10	2	3	5	0	0	0	0	17	30	-13
2 Bédée Pleumeleuc 2	10	11	0	0	10	1	0	0	0	2	55	-53

District 4 / Seniors / Phase 1 - Poule E												
Classement 18/12/2016	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	pp	PO	P1	BP	BC	Diff
1 Quédillac 2	27	8	6	1	1	0	0	0	0	22	6	16
2 Montfort Iffendic 2	26	8	6	0	2	0	0	0	0	20	11	9
3 Breteil Talensac 3	24	8	5	1	2	0	0	0	0	27	13	14
4 St Gilles 3	21	8	4	1	3	0	0	0	0	20	10	10
5 Romillé 2	17	7	3	1	3	0	0	0	0	12	15	-3
6 Mayotte 35 2	16	7	3	0	4	0	0	0	0	14	15	-1
7 Gaël-Muel 3	16	8	3	0	4	1	0	0	0	13	31	-18
8 Pacé 4	16	8	2	2	4	0	0	0	0	16	17	-1
9 St Maugan 2	8	8	0	0	8	0	0	0	0	5	31	-26
0 Clayes 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

District 5 / Seniors / Phase 1 - Poule E												
Classement 18/12/2016	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	pp	PO	P1	BP	BC	Diff
1 L'Hermitage 3	30	8	7	1	0	0	0	0	0	32	10	22
2 Ren Breizh Fobal 2	26	8	6	0	2	0	0	0	0	23	17	6
3 Eskouadenn 4	26	8	6	0	2	0	0	0	0	26	8	18
4 Quédillac 3	21	8	4	1	3	0	0	0	0	16	19	-3
5 Ren Mosaïque 3	19	8	4	0	3	1	0	0	0	17	12	5
6 Montfort Iffendic 3	17	8	3	0	5	0	0	0	0	14	17	-3
7 St Méen St Onen 3	15	8	3	0	3	2	0	0	0	14	20	-6
8 Le Crouais 2	13	8	2	0	5	1	0	0	0	12	26	-14
9 Boisgervilly 2	3	8	0	0	3	5	0	0	0	4	29	-25
0 Bédée Pleumeleuc 3	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

UNION PONGISTE MÉDRÉAC - QUÉDILLAC TENNIS DE TABLE

Bilan de la 1ère phase du championnat d'Ille-et-Vilaine 2016/2017 :

- L'équipe A termine à la 8ème place de son groupe D1
- En D2, l'équipe B termine à la 4ème place
- En D4, l'équipe C termine à la 2ème place
- L'équipe juniors termine à la 4ème place
- L'équipe minimes /cadets à la 4ème place

ENTRAÎNEMENTS

- le mercredi soir de 19 h à 22 h à Quédillac
- le vendredi soir de 19 h à 22 h à Médréac

MATCHS DE CHAMPIONNAT

- le samedi à 20 h, salle polyvalente de Quédillac (séniors)
- le samedi à 14 h, salle des sports de Médréac (jeunes)



Toute personne intéressée peut prendre contact avec :

Michel DARTOIS 02.99.07.34.61
Jean-Claude LOCHET 06.62.39.18.27

Site internet : <http://umpqmedreacquedillac.wix.com/ttmedreacquedillac>

A.A.P.P.M.A LES PÊCHEURS DE LA HAUTE RANCE

Durant l'année 2016, l'AAPPMA comprenait 333 sociétaires, dont 17 Quédillacais férus de pêche. Sur cette même période, lorsque l'on additionne toutes les cartes délivrées, sans distinction de types ou catégories, on parvient au résultat de 490.

Un APN (atelier pêche nature) pour une quinzaine de jeunes est ouvert le samedi après-midi et un club pêche adulte le vendredi après-midi (37 inscrits).

INFORMATIONS DIVERSES

- Dimanche 5 février 2017 à 10h : Assemblée Générale de l'AAPPMA à la Maison des Associations, rue Valaise, à Caulnes.
- Dimanche 5 mars 2017 de 8h30 à 17h : Pré-ouverture gratuite de la truite à l'étang du Bourg de Plumaugat, sur présentation de la carte 2017 de l'AAPPMA (100 kg truites Fario)
- Samedi 11 mars 2017 : Ouverture de la truite (1ère catégorie)
- Lundi 1er mai 2017 : Ouverture du carnassier (2ème catégorie)
- Samedi 23 septembre 2017 à 19h : Choucroute de la Mer, repas des pêcheurs à la salle des fêtes de Caulnes

PRIX DES CARTES 2017

- découverte enfants de moins de 12 ans : 6 €
- mineurs de 12 à 18 ans : 20 € ; ces 2 cartes permettent aux jeunes de pêcher dans 91 départements (EGHO)
- carte fédérale personne majeure : 75 €
- carte interfédérale personne majeure avec vignette EGHO : 95 €
- carte découverte femmes : 32 €
- carte journalière : 12 €

DÉPOSITAIRES DE VENTE DE CARTES DE PÊCHE

- SARL PIEDVACHE Décoration, 82 rue de Dinan à Caulnes
- AAPPMA Pêcheurs, Rue Valaise à Caulnes le samedi 25 février 2017 de 9h30 à 12h
- Site internet : pecheurshauterance.wordpress.com

Les pêcheurs de Haute Rance remercient tous les bénévoles et la municipalité de Quédillac pour leur aide matérielle et financière.

Pour tout renseignement sur la pêche,
contacter le responsable de votre commune :
Mr Jean-Claude LOCHET au 06.62.39.18.27

COMITE DES FETES

FESTIVITES EN PERSPECTIVE POUR L'ANNEE 2017

BILAN 2016

Samedi 17 décembre, le Comité des Fêtes se réunissait pour son assemblée générale.

En premier lieu, le président Jean-Pierre GOBIN a retracé les différentes manifestations de l'année écoulée :

- Le 21 mai s'est tenu le concert de Gérard JAFFRES, artiste bien connu du Nord-Ouest breton. Un public nombreux a pu apprécier les talents de ce chanteur, compositeur et musicien.

- Le 22 mai, place à la fête communale avec sa traditionnelle course cycliste, comptant pour les épreuves du trophée de Brocéliande

- Le 19 juin, se déroulait la 4^e édition de notre vide-grenier, aux abords de la salle polyvalente et sous un soleil radieux.

- Le 15 octobre, retrouvailles autour de la traditionnelle choucroute de la mer, avec l'aide précieuse des membres de la section volley.

Programme des festivités 2017 :

Dimanche 21 mai 2017 : Fête communale

Samedi 17 juin 2017 : Fête de la musique

Dimanche 18 juin 2017 : 5^e édition du vide-grenier

Samedi 9 septembre 2017 : Gala catch à la salle polyvalente

Samedi 14 octobre 2017 : 19^e édition de la choucroute de la mer

Samedi 02 décembre 2017 : Assemblée Générale

Renouvellement du bureau

Président depuis quelques années, Jean-Pierre GOBIN a présenté sa démission, ainsi que René ROSSELIN qui a quitté également le sein du comité. Profitons-en pour les remercier, une fois de plus, de toutes leurs années de dévouement.

Suite au renouvellement des membres du conseil d'administration, la composition du bureau est la suivante :

Président : Didier HAMARD

Vice-président : Dominique POUESSEL

Trésorier : Florence JOUET

Trésorier adjoint : Samuel REGNIER

Secrétaire : Stéphane BRIAND

Secrétaire adjoint : Franck LEBRETON

Autres membres du CE : Eliane FONTAINE, Yannick LEVACHER, Francis MASSARD, Arnaud PINEL, Mélanie REBILLARD

**L'ensemble des membres du Comité des Fêtes,
vous souhaite à vous et à vos familles,
une très bonne année 2017**

RIPAME

Les dernières manifestations du RIPAME antenne Familles Rurales de septembre à décembre à QUEDILLAC

De nombreux enfants ont pu exprimer leur créativité et découvrir diverses techniques telles que la peinture, les empreintes, le collage ou encore l'encre lors des ateliers « Arts plastiques » autour des arts du monde animés par Séverine Robert, plasticienne.

L'atelier bébé gym animé par Philippe Babin, éducateur sportif a réuni les enfants accompagnés de leur parent ou assistante maternelle sur le thème « dessus/dessous ; dedans/dehors » à Quédillac.

La soirée prévention « mal de dos » qui se déroulait à Quédillac a réuni une dizaine de parents et professionnels afin de les informer sur les gestes et postures à adopter. Afin de muscler le dos, quelques exercices pratiques ont été présentés.



Les espaces-jeu

Ce sont des lieux d'accueil collectif, de proximité, pour les jeunes enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte (parent, assistante maternelle, grand-parent...). L'enfant évolue, joue au contact d'autres enfants dans un espace adapté et sécurisé et encadré par une professionnelle. L'espace-jeu a pour principal objectif de favoriser l'épanouissement et le développement global du jeune enfant et d'être un lieu d'échanges, de partage d'expériences pour les adultes.

Les espaces-jeu se déroulent de 9h30 à 11h30 les vendredis matin à la salle des associations.

Animations à venir :

- Lundi 27 mars- 10h : Atelier arts plastiques à l'espace-jeu de Quédillac, animé par Séverine Robert, plasticienne.

Pour plus d'informations sur toutes les animations du RIPAME et pour les inscriptions, contacter le 09.62.12.87.40 ou ripame.stmeen@orange.fr

FAMILLES RURALES

Centre aéré La Ruche

Le centre aéré a eu lieu du 7 juillet au 12 août, sous la direction d'Anaïs et des animateurs Lucie, Fabien, Aurélia et Corentin. Cinq semaines d'activités pour les enfants !

Quatre sorties ont été organisées cet été :

- les enfants sont d'abord allés au centre nautique de Merdrignac
- ils se sont ensuite rendus au parc L'Ange Michel à Saint-Martin-de-Landelles
- Puis ils sont allés à l'école de la pêche à Jugon-les-Lacs
- Enfin ils ont visité le Thabor et ont profité de la patinoire de Rennes !

Durant la dernière semaine a eu lieu l'inter-centres Quédillac-Médreac avec 35 à 40 enfants présents. La piscine municipale a encore fait la joie des enfants tout au long de l'été !

Le vendredi 29 juillet, une soirée de jeux a été organisée : ce fut un moment de partage avec les enfants, les animateurs et les parents, et l'occasion pour les bénévoles d'offrir un pot pour les 50 ans de l'association. La municipalité était représentée par M^{me} Carine Peila Binet.



Petite enfance :

Un jeudi matin par mois, de 10h30 à 11h30, Lucie et Chantal accueillent les enfants, les assistantes maternelles et les parents à la salle des associations. Lucie et Chantal stimulent les tout-petits afin de leur faire découvrir de nouveaux jeux à raison d'un thème par mois. Les jeux viennent de la ludothèque de Tinténac.

Sorties ados :

Depuis deux ans, l'association propose aux adolescents trois sorties pendant le centre aéré. Cette année, les ados sont allés au centre nautique de Merdrignac, au parc L'Ange Michel et à la patinoire de Rennes. Pour limiter les coûts de transport, ils ont fait route avec les enfants du centre, Fabien ayant la responsabilité de leur groupe.



Les bénévoles de l'association ont encore œuvré pour que vos enfants puissent passer un agréable été, merci !

SECTION AFN-UNC



Les Soldats de France et les nouveaux adhérents réunis en qualité d'anciens combattants, accompagnés de M. Louis HURE, président de la section, M. Jean PIRON, Président d'arrondissement de Montfort, M. Daniel BRICON, administrateur et de M. Hubert LORAND, Maire.

REMISE OFFICIELLE DU DRAPEAU « SOLDATS DE FRANCE & OPEX ».

La section locale s'étoffant avec l'arrivée depuis 2010 de six soldats de France, l'acquisition d'un drapeau était souhaitée depuis deux ans. Elle a été approuvée et validée lors de l'Assemblée Générale UNC-AFN du 13 février. Le mercredi 26 octobre, la nouvelle mairie accueillait donc sa première cérémonie officielle avec la remise du nouveau drapeau « Soldats de France & Opex » en présence de Hubert Lorand, maire, de Jean Piron, président d'arrondissement, de Daniel Bricon, représentant départemental des Soldats de France, de Louis Huré, président de la section locale ainsi que la majeure partie de la section. Le président a remercié l'ensemble des personnes présentes et la municipalité pour sa participation financière.



La remise du drapeau

Ce nouveau drapeau, signe du passeur de mémoire chargé d'histoire, a été remis à André Massard, désigné nouveau porte-drapeau de la section. La cérémonie du 26 octobre a été également l'occasion de remettre l'insigne « Soldat de France » à quatre membres de la section, Jean-Pierre Gobin, Francis Lebreton, Francis De Saint Jan et André Ramaré, André Massard et Gilbert Bougault l'ayant reçu en novembre 2015.



Les 6 Soldats de France

Dates à retenir

- Mercredi 22 février : ASSEMBLEE GENERALE & REPAS
- Dimanche 9 avril : CONCOURS DE BELOTE

CLUB DE LA RANCE

L'année 2016 a été marquée par différents événements:

- Le voyage d'une semaine dans les Landes et le Pays basque (septembre) : Bayonne, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, Capbreton, la Dune du Pilat, les arènes de Dax, le courant d'Huchet, le petit train de la Rhune...
- La sortie dans l'Orne : Bagnoles-de-l'Orne et le spectacle équestre à la ferme de la Michaudière.
- La journée-détente du 11 août, agrémentée d'une marche à l'ombre dans la forêt de Montauban.
- Les traditionnels concours de belote et palets.

Organisé pour la première fois en synergie avec les communes de Saint-Méen, Saint-Onen et Le Crouais, le concours de palets du 25 novembre au profit du téléthon a attiré de nombreux joueurs. Le bénéfice qui en a résulté (450 €) a été reversé au comité coordonnateur des actions engagées dans l'ex-canton.

- Les matinées-cinéma au Celtic, Saint-Méen-le-Grand où ont été projetés les films suivants : La vache, L'étudiante et Monsieur Henri, La cuisine au beurre.



Les cochers d'un jour retrouvent leurs vieux réflexes à la ferme de la Michaudière...



A la découverte de Saint-Jean-de-Luz

Réélection du bureau à l'issue de l'AG du 15 décembre

Président : André Ebalard

Vice-Présidents : Robert Grohando et Jean-Pierre Devise ;

Secrétaire : Joseph Verger ; Secrétaire adjointe : Marie-Thérèse Piedvache ;

Trésorière: Marie-Annick Rosselin ; Trésorière adjointe : Yvonne Legalais.

Autres membres du Conseil d'Administration :

Gilberte Coupu, Anne Huré, Yvonne Tirel, Louis Lebreton, Jean Levacher, Lucien Tostivint.

Déléguée au CCAS : Marie-Annick Rosselin

Nos joies en 2016 : Noces d'or de Marie-Annick et André Brindejone, Marie-Annick et Gérard Ernoul, Marie-Thérèse et Louis Piedvache, Daniëlle et Joseph Verger.

Nos peines en 2016 : Victor Coulon, Francis Galland, Robert Jaslet, André Reslou, Claude Rolland

En raison du respect de la liberté individuelle, toute diffusion d'informations relatives à la vie privée suppose une autorisation des intéressés. C'est la raison pour laquelle, les indications ci-dessous ne peuvent être que partielles.

État Civil

Naissances

- JOUET Mathis, né le 26/09/2016, domicilié « 501 Le Champ Long »
- AULLAINS Lya, née le 24/10/2016, domiciliée « 28 rue de Rennes »
- MINARD Myriam, née le 21/11/2016, domiciliée « La Potière »

Décès

- 14/07/2016 LEBRETON Joseph (88 ans)
- 24/08/2016 RUELLAN Rémy (68 ans)
- 07/09/2016 MESTARI épouse AÏSSA Fouzia (45 ans)
- 16/10/2016 MOUZAN René (96 ans)
- 28/10/2016 JASLET Robert (92 ans)
- 02/12/2016 BRIAND épouse GENDROT Marie (86 ans)
- 13/12/2016 CRESPEL épouse DOLIVET Simone (88 ans)
- 24/12/2016 RAISON épouse RESLOU Fernande (96 ans)
- 27/12/2016 ROLLAND Claude (70 ans)

Mariages

- 09/07/2016 MOYSEY Andrew et CHUNG Laetitia
- 10/09/2016 MAILLARD Denis et GHETTI Fanny
- 28/12/2016 VERGER Fabien et HAOUISÉE Bénédicte

Noces d'or

Entourés de leurs famille et amis, c'est avec émotion et bonheur que Marie-Annick et André BRINDEJONC puis Marie-Thérèse et Louis PIEDVACHE ont célébré leurs noces d'or.



Le 19 novembre 2016
Marie-Annick et André BRINDEJONC



Le 26 novembre 2016
Marie-Thérèse et Louis PIEDVACHE

Urbanisme

Déclarations préalables accordées

- COLLET Catherine - La Ville Gendrot
Division de parcelle
- DARDENNES Louis - 122 Le Placillet
Ravalement de façade et changement tôle du garage
- BELLIS Christine - 8 allée des Rosiers - Clôture
- FERNANDES CARDOSO Rui Manuel -3 allée des Genêts
Abri de jardin
- MACÉ Laurent - 215 Launay - Clôture
- PIEDVACHE Franck – La Ville es Teffaine
Agrandissement d'une porte, enduit ext, grillage et portail
- LEMAITRE Jean-Claude – 6 rue de la Plante - Carport
- BIGOT Marie-Jeanne – Allée des Violettes
Division en vue de construire
- BECHU Claudine – La Maladrie - Clôture
- PAUL Sylvie – 12 rue de Médréac – Ravalement
- GOBIN Christophe – 36 bis rue de Rennes
Division en vue de construire
- TOXE Didier – 381 La Ville Salède
Remplacement et création d'ouvertures

Permis de construire accordés

- GUEGUEN Pauline – Lot n°7 Lotissement Les Forges
Construction d'une maison d'habitation
- JASLET Didier – La Prévostais
Construction d'une fosse circulaire béton
- Communauté de Communes St Méen Montauban
ZA La Ville Mouart – Construction d'un atelier-relais
- ERNOULT Guillaume – La Ville Présent
Modification des volumes et des façades de l'existant, transformation du garage existant en partie habitation et création d'un garage accolé à l'habitation
- MASSARD Alexis et COTTO Caroline
Lot n°13 Lotissement Les Forges
Construction d'une maison d'habitation
- GOBIN Mélanie et PERRIN Adeline – La Ville Gendrot
Construction d'une maison d'habitation
- COULON Daniel – Le Feuיל
Rénovation d'une maison d'habitation en gîte rural
- LE ROUX Erwan – Lot D La Ville Gendrot
Construction d'une maison d'habitation

UN RAYON BOUCHERIE-CHARCUTERIE AU VIVAL



Le maire s'exprime sur ce sujet :

« Je tiens à saluer l'initiative des exploitants et je leur souhaite tout le succès que mérite leur projet.

Comme tout produit frais, la viande n'attend pas et, pour cette raison, la balle est dans votre camp, vous les habitants de notre commune. Réclamé par beaucoup d'entre nous, ce service ne pourra perdurer que si chacun fait l'effort de privilégier le commerce local pour ses achats. A bon entendre ... ».

LE TRAIN, AU DÉPART DE LA GARE DE QUÉDILLAC, VOUS Y AVEZ PENSÉ ?

Avec 3 allers-retours en moyenne par jour, le TER vous permet de rejoindre le cœur des villes de Rennes ou St-Brieuc, à des prix très avantageux.

EXEMPLE : abonnement TER Quédillac-Rennes à :

88,80 €/mois pour des voyages en illimité. En plus, avec la prime employeur, votre abonnement est pris en charge à hauteur de 50%.

Le saviez-vous ?

TER, c'est aussi des petits prix pour vos voyages loisirs. Avec les prix ronds du TER Bretagne, le trajet Quédillac - Rennes est à partir de 10 € l'aller-retour, sans parking, sans bouchon. C'est encore plus intéressant pour les jeunes de moins de 26 ans !

BONUS : les enfants de moins de 12 ans voyagent gratuitement sur le réseau TER Bretagne, tout le temps.

L'HÔTEL-RESTAURANT « LE RELAIS DE LA RANCE » ROUVRE SES PORTES EN JANVIER 2017

Après quelques années et plusieurs expériences dans la gestion d'établissements saisonniers et sédentaires, Yannick UGUEN et Corinne REQUENA sont tombés sous le charme du Relais de la Rance. Elle a à son actif une grande expérience dans la relation client, lui est Chef cuisinier depuis plus de 30 ans. Un nouveau challenge pour le couple bordelais qui revient en Bretagne, qu'ils connaissent bien, afin de poursuivre l'aventure de cet hôtel-restaurant bien ancré dans la région. Etant originaires du Finistère, les voilà près de leurs racines. Désireux de faire plaisir et de choyer la clientèle au travers d'un accueil et d'une cuisine raffinée à base de produits frais, ces nouveaux gérants souhaitent avant tout conserver l'âme de cet établissement.

Le Relais de la Rance vous accueille depuis le 13 Janvier 2017.



Vous venez d'arriver sur la commune ?

Votre mairie dispose de toutes les informations pratiques et d'une offre d'essai gratuite pour découvrir le train.

A partir de juillet 2017, la desserte TER de Quédillac évoluera, en lien notamment avec l'ouverture commerciale de la ligne à grande vitesse entre Paris et Rennes (prolongation sur la portion Le Mans-Rennes).

L'ensemble des horaires TER va être repensé pour offrir des correspondances optimisées et répondre aux attentes du plus grand nombre. Plus d'informations dans le bulletin de juin/juillet 2017.



RAMASSAGE DES ORDURES : CHACUN A SON RÔLE À JOUER...

« La propreté des villes, c'est l'affaire de tous », on pourrait dire que celle des campagnes aussi... Le rythme de ramassage des poubelles vertes semble à peu près adopté par tous désormais. Dans la commune tout se passe plutôt dans de bonnes conditions. Il faut peut-être rappeler que les déchetteries sont bien présentes sur le territoire pour récupérer les autres déchets.

Hélas, quelques sacs poubelles déposés dans les fossés ont été vus ces derniers mois. Drôles de décorations pour les riverains ! Merci aux uns et aux autres d'éviter ces désagréments. De même, pour les canettes de coca balancées au hasard, quand ce n'est pas une bouteille de verre... Des containers existent pour le tri sélectif.

D'autres déchets plus lourds ont pu être observés (électroménager, ferraille...) sur des lieux publics. C'est regrettable pour les promeneurs ou pour l'environnement, tout simplement. Donc, merci à chacun de bien vouloir consulter les horaires des déchetteries présentes sur le territoire, afin d'en faire bon usage...

Pour information : l'école fait chaque année une récolte de ferraille (la prochaine aura lieu en avril), cela peut rendre service aussi. A la cantine, les enfants ont pesé ce qui partait à la poubelle pour avoir une idée de tous ces déchets que nous produisons (et que peut-être, nous pourrions éviter), donc, que chacun pense à faire de même : trier, limiter les déchets, pour que tous nous y gagnions !



Chacun a donc un rôle à jouer pour continuer à gérer au mieux ses poubelles !

J'AIME MON CHIEN, J'EN SUIS RESPONSABLE ET J'EN PRENDS SOIN !

Pour que votre chien soit accepté de tous, faites en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances. Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que la chaussée et les espaces verts ne deviennent pas des toilettes publiques canines. Pour cela il n'y a qu'une seule solution, ramasser les déjections. Ce n'est pas très compliqué, il suffit de prévoir une paire de gants ménagers et quelques serviettes en papier ou un sachet (plastique ou papier).

La plupart des gens sont d'accord sur le fait que les espaces publics devraient être propres et débarrassés de tout déchet, spécialement des crottes de chien. Garder les rues, les espaces verts et la ville propres est l'affaire de tout le monde.



ADOPTER LES BONS GESTES

Afin d'assurer le bon fonctionnement des réseaux de collecte, de transport et de traitement des eaux usées, il est interdit de déverser dans le « tout à l'égout » (toilettes, éviers, grille d'égouts...), les produits suivants :

- Lingettes de tous types (nettoyage, hygiène...).
- Protections féminines, couches pour bébés, préservatifs...
- Graisses et huiles de cuisine.
- Carburants, huiles de vidange.
- Fonds de peinture, produits chimiques (dont désinfectants, solvants...).
- Déchets solides (notamment ordures ménagères), y compris après broyage.
- Eaux de pluie.
- ...



LES LINGETTES C'EST À LA POUBELLE QU'ELLES SE JETTENT.



Jeter les lingettes dans la poubelle



Ne pas jeter les lingettes dans les toilettes

Un geste simple pour notre environnement, les rivières et la vie aquatique.

Ces produits sont susceptibles d'engendrer, soit un danger pour le personnel ou les habitants, soit de provoquer un dysfonctionnement ou une dégradation sur des installations. Ils doivent donc être jetés à la poubelle ou amenés à la déchetterie.

LES POISSONS NE MANGENT PAS LES LINGETTES !

Les lingettes sont devenues des produits régulièrement utilisés par de nombreux foyers. Elles ont une incidence sur notre environnement et notamment pour les milieux aquatiques.



Syndicat des 3 rivières
Château de la Lombardière
BP 8 - 07430 DAVEZIEUX

Tél : 04 75 67 66 75
Fax : 04 75 67 24 58
Email : contact@3rivières.fr
Site internet : www.3rivières.fr



ardèche
LE CONSEIL GÉNÉRAL



Conseil général
LOIRE

Rhône-Alpes

SMICTOM

Collecte bac jaune 2017

Lundi 9 janvier, Lundi 23 janvier,	Lundi 3 avril, Mardi 18 avril,	Lundi 10 juillet, Lundi 24 juillet,	Lundi 2 octobre, Lundi 16 octobre, Lundi 30 octobre,
Lundi 6 février, Lundi 20 février,	Mardi 2 mai, Lundi 15 mai , Lundi 29 mai,	Lundi 7 août, Lundi 21 août,	Lundi 13 novembre, Lundi 27 novembre,
Lundi 6 mars, Lundi 20 mars,	Lundi 12 juin, Lundi 26 juin,	Lundi 4 septembre, Lundi 18 septembre,	Lundi 11 décembre, Mardi 26 décembre.

TARIFS MUNICIPAUX 2017

SALLE POLYVALENTE	COMMUNE	HORS-COMMUNE	CIMETIERE - Concessions (1/3 CCAS & 2/3 COMMUNE)	
Location à la journée entière	180 €	305 €	15 ans - 2 m ²	54,00 €
Week-end	250 €	425 €	15 ans - 4 m ²	99,00 €
Lunch - Buffet - Couscous - Choucroute - Repas			30 ans - 2 m ²	111,00 €
Bal en soirée (avec entrée)	155 €	305 €	30 ans - 4 m ²	216,00 €
Concours - Tournoi - Loto - Classe - Demi-journée sans repas			50 ans- 2 m ²	204,00 €
Vin d'honneur- Thé dansant - Gala	55 €	115 €	50 ans- 4 m ²	399,00 €
Supplément chauffage	65 €	65 €	ESPACE CINÉMAIRE (1/3 CCAS & 2/3 COMMUNE)	
SALLE JEAN LE DUC			Jardin du souvenir	
Vin d'honneur	50 €	50 €	accès jardin + plaque 15 ans	81,00 €
Journée + soirée incluse	140 €	230 €	accès jardin seul	60,00 €
Demi-journée	80 €	80 €	Columbarium	
Soirée - à partir de 17 h	110 €	180 €	case - 10 ans	300,00 €
Week-end	200 €	340 €	case - 15 ans	450,00 €
Forfait vaisselle	25 €	25 €	case - 30 ans	900,00 €
Supplément chauffage	25 €	25 €	Cavurne	
SALLE DES ASSOCIATIONS			emplacement 15 ans	54,00 €
Spectacle payant - Quédillac	100 €		emplacement 30 ans	111,00 €
ASSAINISSEMENT			ESPACE CULTUREL	
Taxe de raccordement	850 €		Adhésion annuelle à la BIBLIOTHEQUE/famille	6,20 €
Redevance :			Adhésion annuelle à la CYBERCOMMUNE/famille	16,00 €
Part fixe	20 €		Accès libre, animation comprise dans l'abonnement (intervention auprès des jeunes pour exposés...) + accès gratuit à la bibliothèque	
Part variable	1,92 €/m ³		Formation (mise à disposition de l'animateur)16 € les 8 heures	
CHAPITEAU (120 personnes)				si au-delà 2 €/heure
Associations	140 €		accès ponctuel 1,50 €/heure	
DROIT DE PECHE			accès gratuit pour les demandeurs d'emploi :	
Par jour	4 €	4 €	impression CV, lettre de candidature	
par mois	18 €	18 €		
Par an	33 €	33 €		

ENVIRONNEMENT

Suivant l'arrêté national du 11 octobre 2016, nous vous informons que les tas de fientes de volailles entreposés sur champ en période hivernale doivent obligatoirement être recouverts et non laissés à l'air libre. Un contrôle sera réalisé courant du mois de février sur notre commune.

PERMANENCES DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX À 11H00

• Mercredi 1er février : Pierre GUITTON • Mercredi : 1er mars : Marie DAUGAN • Mercredi 6 juin : Pierre GUITTON

LA CONCILIATION DE JUSTICE : UN MODE DE RÈGLEMENTS AMIABLE DES LITIGES DÉSORMAIS INCONTOURNABLE.

Avant de pouvoir saisir le juge, la conciliation de justice devient aujourd'hui un passage obligé pour tous les petits litiges du quotidien inférieurs à 4.000€ (relations entre bailleurs et locataires, litiges de la consommation, litiges entre commerçants, problèmes de copropriété, litiges entre personnes, litiges et troubles du voisinage).

La conciliation de justice est une procédure simple, rapide et entièrement gratuite.

Le rôle du conciliateur de justice est de faciliter l'obtention d'un compromis entre deux parties en litige et de formaliser ce compromis, dans une totale impartialité et en veillant à ce que le compromis obtenu soit le plus équitable possible.

Pour le contacter, rien de plus simple : adressez-vous à l'accueil de la mairie de Saint-Méen-le-Grand (02.99.09.60.61).

FERMETURE TRÉSORERIE SAINT-MÉEN-LE-GRAND

A compter du 1^{er} janvier 2017, votre interlocuteur change.

S'agissant du paiement des factures émises par l'hôpital, votre interlocuteur sera **la trésorerie de Montfort collectivités**

Téléphone : **02 99 09 89 57**
Courriel : **t035023@dgfip.finances.gouv.fr**

S'agissant des impôts et services publics locaux, notamment le paiement des factures émises par votre commune et la Communauté de Communes et le SMICTOM, votre interlocuteur sera désormais **la trésorerie de Montauban**

Téléphone : **02 99 06 40 26**
Courriel : **t035022@dgfip.finances.gouv.fr**

Vous retrouverez ces services à :



=> la Trésorerie de Montfort Collectivités au 35 boulevard Carnot
BP 76102 - 35161 MONTFORT SUR MEU CEDEX
Tous les jours de 8H45 à 12H et de 13H30 à 16H15 - fermée le mercredi et le vendredi après-midi



=> la trésorerie de Montauban au 19, rue de Beaudouin
35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE
Tous les jours de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 16H - fermée le mercredi

Ces changements se feront automatiquement et n'impliquent aucune démarche de votre part.

Sans vous déplacer, vous pouvez réaliser l'ensemble de vos démarches fiscales en vous connectant sur le site impots.gouv.fr.

IMPOTS.GOUV.FR
Le site qui rend service

DÉPLOIEMENT DES COMPTEURS COMMUNICANTS LINKY



Le déploiement sur notre commune se déroulera à partir de juin 2017. Le déploiement est rendu obligatoire par les textes réglementaires ; aussi la marge de manœuvre pour s'opposer à la pose et à l'utilisation des compteurs est fortement réduite.

Le libre accès aux lieux par le personnel diligenté par ERDF pour la pose des compteurs est prévu à la fois dans l'article 13-2 de la loi du 9 août 2004 et fait partie des engagements du client dans les conditions générales de vente des contrats de fourniture d'électricité :

« ERDF peut accéder à tout moment à l'emplacement de comptage »
En cas de refus, le client s'exposerait ainsi à un risque de coupure de son alimentation électrique et/ou une facturation des services possibles à télé-distance.

Le maire ne peut se prévaloir de son pouvoir de police générale pour refuser l'installation des compteurs. Les délibérations ou arrêtés pris par les communes n'ont aucune valeur juridique.

Calendrier des fêtes

Date	Événement	Lieu	Organisateur
samedi 7 janvier 17	Galette des rois	Salle polyvalente	SEPQ Twirling
dimanche 8 janvier 17	Loto	Salle polyvalente	Familles Rurales
samedi 14 janvier 17	Galette des rois	salle Jean Gilbert	SEPQ Foot
samedi 14 janvier 17	Championnat	Salle polyvalente	UPMQ
samedi 14 janvier 17	Représentation	Salle des associations	SEPQ Théâtre
dimanche 15 janvier 17	Licence	salle Jean Le Duc	SEPQ Cyclo
dimanche 15 janvier 17	Galette des rois	salle Jean Gilbert	SEPQ Foot
dimanche 15 janvier 17	Représentation	Salle des associations	SEPQ Théâtre
samedi 21 janvier 17	Championnat	Salle polyvalente	UPMQ
samedi 21 janvier 17	Représentation	Salle des associations	SEPQ Théâtre
dimanche 22 janvier 17	Représentation	Salle des associations	SEPQ Théâtre
vendredi 27 janvier 17	Représentation	Salle des associations	SEPQ Théâtre
vendredi 27 janvier 17 20h30	Assemblée générale	salle Jean Le Duc	SEPQ Batterie Fanfare
samedi 28 janvier 17	Repas (public)	Salle polyvalente	Dynamic Club
samedi 28 janvier 17	Représentation	Salle des associations	SEPQ Théâtre
dimanche 29 janvier 17	Représentation	Salle des associations	SEPQ Théâtre
mercredi 1 février 17	Assemblée générale	salle Jean Le Duc	SEPQ
vendredi 3 février 17	Concours de belote	Salle polyvalente	Club des Retraités
vendredi 3 février 17	Représentation	Salle des associations	SEPQ Théâtre
samedi 4 février 17	Représentation	Salle des associations	SEPQ Théâtre
dimanche 5 février 17	Vœux	salle Jean Le Duc	Pompiers
samedi 11 février 17	Championnat	Salle polyvalente	UPMQ
mercredi 22 février 17	Assemblée générale	salle Jean Le Duc	AFN
samedi 25 février 17	Championnat	Salle polyvalente	UPMQ
samedi 11 mars 17	Couscous de l'école	Salle polyvalente	A.P.E.L
dimanche 19 mars 17	Tournoi	Salle polyvalente	Football Table Québécois
vendredi 24 mars 17	Stage de musique	Salle des associations	SEPQ Batterie Fanfare
samedi 25 mars 17	Stage de musique	Salle des associations	SEPQ Batterie Fanfare
samedi 25 mars 17	Repas	salle Jean Le Duc	SEPQ Batterie Fanfare
samedi 8 avril 17	Repas (public)	Salle polyvalente	SEPQ Twirling
dimanche 9 avril 17	Concours de belote	Salle polyvalente	AFN
lundi 10 avril 17	Concours de palets	Salle polyvalente	Club des Retraités
samedi 29 avril 17	Choucroute	Salle polyvalente	SEPQ Foot
samedi 6 mai 17	Randonnée	Salle polyvalente	SEPQ Cyclo
dimanche 7 mai 17	Randonnée	Salle polyvalente	SEPQ Cyclo
mardi 16 mai 17	Concours régional de palets	Salle polyvalente	Club des Retraités
dimanche 21 mai 17	Fête communale	Extérieur	
dimanche 21 mai 17	Assemblée générale	Salle polyvalente	SEPQ Foot
samedi 10 juin 17	Gala	Salle polyvalente	SEPQ Twirling
dimanche 11 juin 17	Tournoi	Salle polyvalente	Football Table Québécois
vendredi 16 juin 17	Tournoi	Salle polyvalente	SEPQ Volley
samedi 17 juin 17	soirée publique	Salle polyvalente	Comité des Fêtes
dimanche 18 juin 17	Vide grenier	Salle polyvalente	Comité des Fêtes
dimanche 2 juillet 17	Kermesse	Salle polyvalente	Comité kermesse
lundi 3 juillet 17	Concours de palets	Salle polyvalente	Club des Retraités
lundi 10 juillet 17	Début du centre aéré	Salles de réunion	Familles Rurales
jeudi 13 juillet 17	Course cycliste ATFB	Extérieur	Dynamic Club

Classes Quédillac 2016



De gauche à droite :

2^{ème} rang : Clément Reslou, Valentin Pouzet, Jordan Frin,
Quentin Bazin, Ewen Crespel, Florian Pain

1^{er} rang : Angéline Gobin, Justine Bachelet, Amélie Delourme

MAIRIE DE QUÉDILLAC - Rue de Rennes 35290 QUÉDILLAC - Tél. 02 99 06 20 25
Courriel : quedillac@wanadoo.fr Directeur de la publication : Hubert LORAND, Maire
Responsable : Carine PEILA-BINET : adjointe à la communication

Commission communication : Joseph VERGER, Christine BOUGAULT, Blandine REGEARD, Chritine LEPEIGNEU